

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 28 juin 2023 –

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 081-248100497-20230628-2023DEL35-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 22 juin 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ROUDIER D., PASTUREL N., ANDREOLLO B., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 22 juin 2023	Délégués suppléants : - Absents ayant donné pouvoir : MM. LAGALY J.P. (pouvoir à M. ROUDIER D.), TARROUX H. (pouvoir à Mme VERGNES N.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.) et TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.).
Nombre de délégués en exercice : 33	Absents : Mmes BAYSSE N., CAMPAGNARO M.C., MM. NEGRE D., ALMAYRAC J.-J., ASSIÉ G., ALBAR E. et RIVA C.. Secrétaire de séance : Mme FABRE Delphine.

DEL 2023/35 : Organisation du temps de travail - approbation définitive après avis favorable du CST

Le 13 décembre dernier par délibération n°2022/54, le Conseil communautaire avait approuvé les modalités de travail présentées ci-après, sous réserve de l'avis favorable du Comité Social Territorial du CDG 81.

Le Comité Social Territorial avait été saisi sur les points suivants :

➤ **Durée annuelle légale de travail calculée comme suit :**

	Situation actuelle	Proposition par rapport à la réglementation en vigueur
Nombre total de jours dans l'année	365 jours	Maintien de l'existant
Repos hebdomadaires : 2 jours X 52 semaines	104 jours	
Congés annuels pour un ETP qui travaille 5 jours/semaine	25 jours	
Nombre de jours fériés	8 jours	
Total nombre de jours travaillés	228 jours	
Nombre d'heures travaillées : 228 jours X 7 heures = 1596 h	1 600 heures (arrondi)	
Journée de solidarité	7 heures	
Total annuel des heures	1 607 heures	

➤ **Journée de solidarité :**

Situation actuelle	Proposition par rapport à la réglementation en vigueur
La journée de solidarité est compensée à la discrétion des agents : - Suppression d'un jour d'ARTT choisi par l'agent ou bien : - Réalisation d'heures supplémentaires fractionnées dans l'année en vue de la compensation de la journée de solidarité	Maintien de l'existant

➤ **ARTT :**

Situation actuelle	Proposition par rapport à la réglementation en vigueur
Les agents qui effectuent 39 h hebdomadaires ont 23 jours d'ARTT	Maintien de l'existant
Les agents recrutés après le passage aux 35 heures n'ont pas d'ARTT	
Les jours d'ARTT sont posés librement	
Les absences au titre des congés pour raison de santé réduisent le nombre de jours d'ARTT	

➤ **Cycle de travail (maintien de l'existant) :**

- . Service administratif y compris France Services : du lundi au vendredi
- . Service technique : du lundi au vendredi
- . Service culturel : du lundi au samedi 12 heures

Le Comité Social Territorial qui s'est réuni le 5 avril dernier a rendu un avis favorable. En conséquence, il est proposé au Conseil d'approuver définitivement les modalités de travail de la Communauté de Communes Val 81.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Prend acte de l'avis favorable rendu par le Comité Social Territorial,
- Approuve les modalités de travail de la Communauté de Communes Val 81 présentées ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

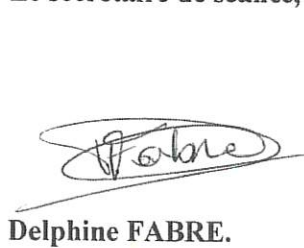
Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,



Delphine FABRE.

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le 30/06/2023. et publication sur le site internet de la Communauté le 30/06/2023.
Le Président.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
 Reçu en préfecture le 30/06/2023
 Publié le
 ID : 081-248100497-20230628-2023DEL35-DE